

# FONDS DE DOTATION



## COMMUNIQUE DE PRESSE – DELSOL Avocats lance le concours annuel de son fonds de dotation

**7 juillet 2022 – Depuis 13 ans, DELSOL Avocats organise un appel à projets en vue de sélectionner les bénéficiaires des prix de son fonds de dotation, qui s’élèveront pour cette 13<sup>ème</sup> édition à un total de 39 000 €.**

Créé en février 2009, le fonds de dotation DELSOL Avocats est l’un des premiers à avoir vu le jour en France. Il a pour vocation de porter les actions de mécénat du cabinet animé par la volonté de ses associés et collaborateurs de s’engager aux côtés de projets porteurs de valeurs humaines fortes.

Le fonds de dotation DELSOL Avocats appelle tous les organismes d’intérêt général (de préférence de moins de 10 ans d’ancienneté) à présenter un projet :

- **novateur** à caractère social, culturel, éducatif ou sportif,
- centré sur le **développement** et l'**épanouissement** matériel, intellectuel ou moral des personnes et de leur environnement,
- et favorisant particulièrement la **dignité de la personne**.

Un premier jury, constitué par le conseil d’administration du fonds de dotation DELSOL Avocats, présélectionnera **3 dossiers**.

Les 3 finalistes seront invités à venir présenter leur structure et leur projet à l’appui d’une **vidéo** de 10 minutes, lors du **Forum National des Associations et Fondations** qui se tiendra à **Paris**, le **20 octobre 2022**.

Le jury, composé de représentants du monde associatif, remettra aux lauréats les prix suivants :

- 1<sup>er</sup> prix : 20 000 €,
- 2<sup>ème</sup> prix : 12 000€,
- 3<sup>ème</sup> prix : 7 000€.

Pendant les délibérations, un spécialiste du fundraising analysera les points forts et les faiblesses des candidats, et développera en direct les bonnes pratiques du fundraising.

La date limite de dépôt des candidatures est le **12 septembre 2022, minuit**.

Pour plus d’informations : [fondsdedotation@delsolavocats.com](mailto:fondsdedotation@delsolavocats.com)



L'équipe « [Organisations non lucratives - Entrepreneuriat social](#) », qui est à l'origine du fonds de dotation, est investie dans sa gestion au quotidien et dans le suivi des lauréats.

Forte d'une vingtaine d'avocats spécifiquement dédiés, dont 5 associés, [Jean-Baptiste AUTRIC](#), [Alexis BECQUART](#), [Laurent BUTSTRAËN](#), [Xavier DELSOL](#), [Lionel DEVIC](#), c'est l'équipe la plus importante et structurée du marché français.

Contacts presse :

Anne DECHENAUD, Directrice de la communication - [adechenaud@delsolavocats.com](mailto:adechenaud@delsolavocats.com) - +33 (0)1 53 70 61 18

Virginie FRETON COLLARD, Assistante communication - [vfretton-collard@delsolavocats.com](mailto:vfretton-collard@delsolavocats.com) - +33 (0)4 72 10 20 49

**[A propos de DELSOL Avocats – www.delsolavocats.com](http://www.delsolavocats.com)**

DELSOL Avocats est une entreprise de plus de 140 avocats inscrits aux Barreaux de Paris et de Lyon.

Elle a pour vocation de répondre à tous les besoins juridiques et judiciaires de la vie professionnelle, dans leurs aspects nationaux et internationaux.

Animée de convictions fortes, elle accompagne, conseille et défend une clientèle diversifiée composée d'entreprises industrielles et de services, d'institutions financières, d'organisations non-lucratives et de collectivités publiques.

Organisée par départements, DELSOL Avocats constitue régulièrement des groupes de travail pluridisciplinaires pour mener à bien les opérations complexes.